

## Communiqué de presse

Paris, le 07 février 2018

Le 31 janvier dernier, la ministre de la Culture a annoncé par communiqué de presse sa décision de confier à Théâtre ouvert « la suite du projet de Valérie Baran sur le site du Tarmac, dans le 20<sup>ème</sup> arrondissement de Paris ». Celle-ci avait elle-même appris la nouvelle par texto une demi-heure plus tôt.

Le projet de Théâtre ouvert est majeur pour le renouvellement des écritures dramatiques contemporaines. Le projet du Tarmac l'est autant pour les auteurs, les metteurs en scène, les artistes de la francophonie. Cette décision soudaine n'est pas une fusion, mais bien la modification et l'absorption d'un projet par un autre.

Comment une telle décision peut-elle être motivée ? La difficulté de Théâtre ouvert à se maintenir dans ses locaux actuels est connue depuis plusieurs années : c'est l'incurie, le manque d'ambition et de dialogue du ministère comme de la Ville de Paris qui ont conduit à un blocage sur ce point.

Si la méthode de la ministre est de résoudre les questions de bail d'un acteur culturel par le délogement et la négation du travail d'un autre, alors nous savons désormais à quoi se résume son projet de politique publique. L'exemple est donné par l'Etat à l'ensemble des collectivités territoriales partenaires du ministère des manières boutiquières et brutales avec lesquelles on peut abattre ou disposer des projets, des équipes, du travail et de l'histoire des lieux culturels. Dans un même mouvement, la Ville de Paris montre par son silence qu'elle préfère se défausser plutôt que de tenir sa place de capitale partenaire d'une promotion nationale des écritures contemporaines francophones.

Il reste que « Le renforcement de la politique du ministère de la Culture en faveur de la francophonie est une priorité de Françoise Nyssen »... Comment y croire ? L'Institut français est au plus bas. Les artistes qui ont partagé et porté le projet du Tarmac, ses partenaires associatifs, artistiques et culturels ici et partout dans le monde ont été d'abord interloqués. Ils sont aujourd'hui blessés mais déterminés à défendre ce lieu emblématique, unique, et dont la fréquentation prouve la réussite.

Le Syndeac les soutient, ainsi que la direction et les équipes du Tarmac, et demande que la ministre revienne sur sa décision, change de méthode, et montre plus de considération pour ces deux projets.

Contact Presse :  
Marie-Pierre Bayle  
Tél. 01 44 53 72 30